
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 23/2 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.2.60154

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Überlegungen und Ambitionen. Fouché, der Talleyrand verabscheute, was auf Gegenseitigkeit beruhte, wollte vor der Nachwelt als der große außenpolitische Denker und verhinderte große Außenminister Frankreichs erscheinen.

Sehr aufschlußreich und ein geistreicher Einfall Vovelles ist die Tabelle auf S. 25, die anhand der in den Memoiren behandelten Jahresabschnitte jeweils den prozentualen Anteil dieser Abschnitte am politischen Leben Fouchés feststellt und dann vergleicht, wie hoch der prozentuale Anteil eines derartigen Abschnitts in den Memoiren und in der Darstellung Madelins ausfällt. Um ein Beispiel zu geben: Fouché war 24 Jahre lang politisch aktiv, von 1792–1815 einschließlich. Die Jahre 1792–14 sind 12,5% dieser Zeitspanne. In den Memoiren nehmen sie aber nur 1,5% des Umfangs ein, im Gegensatz zu Madelins Darstellung, von der sie 13,3% umfassen. Die Jahre 1805–1808 entsprechen 16,6% der politischen Zeit Fouchés. In den Memoiren sind ihnen 7,5% gewidmet, bei Madelin 22% der Gesamtseitenzahl. Man kann auf diese Art und Weise gut herausarbeiten, wo Fouché selbst die Schwerpunkte seiner politischen Tätigkeit gesehen haben wollte und wohl auch selbst sah. Die ihm wichtigsten Jahre waren die von 1810–1813, während denen er heftig an der Beseitigung Napoleons arbeitete. Sie nehmen 30% seiner Darstellung ein. Hat Fouché also nicht doch seine Memoiren bewußt auf die politische Stimmung der Jahre um 1820 hin stilisiert?

Vovelle bemüht sich in seinem Vorwort nachzuweisen, daß Fouché bis zuletzt ein Jakobiner und also seiner ursprünglichen Überzeugung treu geblieben sei. Er stützt sich dabei auf den letzten Satz der Memoiren »Je crois résumer ma vie en disant, que j'ai voulu vaincre pour la Révolution, et que la Révolution a été vaincue dans moi« (S. 40). Aber hatte dieser wandelbare Geist überhaupt Überzeugungen, außer den Gedanken an das eigene Wohl und die eigene Karriere? Man darf daran doch wohl zweifeln.

Der Anmerkungsteil ist sehr knapp gehalten und ist im wesentlichen eine Paraphrase des Textes, gewürzt mit gelegentlichen Hieben gegen Madelin. Bleibt noch zu sagen, daß die Memoiren Fouchés spannend zu lesen sind und daß der Druck dieser Ausgabe, auf tadellosem Papier, von einer heute nicht gewöhnlichen Qualität ist. Die Lektüre wird so zum Augenfest.

Hans SCHMIDT, Aschheim bei München

Michael P. FITZSIMMONS, *The remaking of France. The National Assembly and the Constitution of 1791*, Cambridge (Cambridge University Press) 1994, XVI–273 p.

On a souvent tendance à oublier dans l'hexagone qu'il existe de nombreux historiens américains (et des revues spécialisées comme p. ex. »French Historical Studies« et »French History«) qui consacrent leurs recherches à l'histoire de la France. Michael P. Fitzsimmons fait partie de ceux qui s'intéressent plus particulièrement à la Révolution française et on aurait tort d'ignorer leurs travaux. Le livre de M. P. Fitzsimmons tente de retracer l'évolution de l'idéal de liberté, égalité et fraternité depuis la convocation des États généraux jusqu'à l'instauration de la première constitution française en septembre 1791. Courte durée dans l'histoire, un peu plus de deux ans et demi, mais ô combien longue si l'on tient compte du rythme effréné des événements qui bouleversent le cours de l'histoire française et, plus tard, celui des autres pays d'Europe! Logiquement, il s'agit d'une histoire événementielle qui a, d'ailleurs, le vent en poupe depuis quelque temps. Dans le premier chapitre, l'auteur évoque, en guise d'introduction, la grave crise financière dans laquelle le royaume de France s'enfonce progressivement depuis 1763 et, surtout, depuis la Guerre d'Indépendance des États-Unis. Chacun sait qu'elle est la cause principale de la convocation, fin 1788, des États généraux au mois de mai 1789, échéance pour laquelle on a demandé aux trois ordres de rédiger des Cahiers de doléances. M. P. Fitzsimmons révèle, avec raison, que cette phase préparatoire laisse apparaître déjà de notables clivages entre les différentes provinces françaises dans leur attitude de-

vant les futurs principes de la Révolution. Il oppose la Bretagne dont les ordres privilégiés refusent catégoriquement toute concession au profit du tiers, au Dauphiné qui, lui, réclame très tôt (depuis la réunion des trois ordres au château de Vizille, le 21 juillet 1788) les aspirations du tiers état: doublement de ses effectifs et vote par tête et non par ordre aux états provinciaux. Lorsque les états généraux se réuniront à Versailles en mai 1789, ce sont précisément ces exigences et le refus du roi, secondé par la majorité des nobles et du haut clergé, qui empêcheront tout travail constructif et qui conduiront le tiers état à commettre l'inouïe, le 17 juin 1789: se proclamer Assemblée nationale, à laquelle se joindront bientôt, et souvent à contrecœur, le clergé et la noblesse. Depuis la création du comité de Constitution, début juillet, la France entame enfin la voie vers le projet d'une nation, basée sur une constitution garantissant les droits des citoyens sans distinction de sang. Mais il faut attendre deux ans encore avant que celle-ci soit élaborée et reconnue par un Louis XVI réticent en septembre 1791. M. P. Fitzsimmons fait revivre ces deux années, pleines de rebondissements, pendant lesquelles le nouvel idéal de la constitution naît et, puis, s'empare d'une grande majorité de la population française, non sans mal d'ailleurs. L'auteur a accompli un impressionnant travail archivistique, en consultant les procès-verbaux de l'Assemblée nationale et les Archives parlementaires, deux journaux (*Le Point du Jour*, *Journal des États-Généraux*) et, bien entendu, les Archives nationales à côté de nombreuses archives départementales, voire municipales, ce qui lui permet de broser un portrait précis de la France bouillonnante et de l'esprit public qui régnait dans les quatre coins du pays. Il ne cache pas son admiration pour le travail accompli par l'Assemblée, puisqu'elle réussit à abolir l'Ancien Régime en instaurant un nouveau système administratif, puis judiciaire, après avoir redessiné le territoire national en 83 départements, ceux-ci subdivisés en districts et municipalités. Cette œuvre semble avoir forcé l'admiration presque unanime de la part de la population française, et l'auteur nous livre de nombreuses adresses et lettres qui expriment leur attachement au nouveau système, unissant tous les citoyens, qu'ils soient Bretons, Flamands, Alsaciens, Provençaux, Languedociens, Catalans ou Béarnais. Précisément, cette volonté de se sentir tous Français conduit les provinces et les villes à renoncer à leurs privilèges séculaires, la Provence et Aix-en-Provence en tête (25 juillet 1789). Il s'avère donc que la province est en avance par rapport aux députés de l'Assemblée à Paris qui, siégeant toujours en ordres séparés, n'osaient pas encore toucher aux anciens privilèges provinciaux ou municipaux. Il n'y eut que quelques endroits qui restent réticents comme le Maine, le Dauphiné (!), Alençon, La Rochelle et surtout l'Alsace et Strasbourg. Cette dernière ville deviendra pourtant le grand centre de propagande révolutionnaire en direction des pays allemands. Une autre évidence surgit à la lecture du livre, celle de l'attachement populaire à Louis XVI à qui on pardonne trop facilement et trop vite les »bavures«. La non-promulgation des décrets du 4-11 août conduit l'Assemblée à se méfier du roi en octobre 1789; il suffit que Louis XVI rende visite à l'Assemblée, le 4 février 1790, afin que la nation entière le remercie chaleureusement dans une vague d'adresses et dans une explosion de joie (feux d'artifice, messes et *Te Deum*). Mais cette réaction unanime montre déjà l'ambiguïté: certes, le peuple aime son roi, mais à condition qu'il approuve le travail de l'Assemblée. La gestation de la nation et de la Constitution a supplanté le personnage et la fonction du roi dont la popularité varie en fonction de son attitude par rapport au travail de l'Assemblée. La fuite de Louis XVI, le 21 juin 1791, déclenche les mêmes réflexes. Après un temps de consternation, une commission n'ose pas condamner son acte, et lorsque Louis XVI accepte la promulgation de la Constitution en septembre 1791, la France entière est à nouveau enthousiaste à son égard. Pourquoi ce monarque n'a-t-il pas su exploiter ce réel attachement populaire à son avantage et, partant, influencer sur les événements? Personnage tragique sans aucun doute que ce Louis XVI puisque, au lieu de se préserver l'attachement sincère du peuple et de jouer un grand rôle dans l'histoire de France, ce roi parvient à détruire ce grand avantage au prix de perdre sa tête sur l'échafaud, le 21 janvier 1793. M. P. Fitzsimmons n'a pas approfondi cette question, mais son beau livre rend un hommage convaincant à l'Assemblée qui a su créer la

constitution la plus équitable dans le monde d'alors. Celle-ci donnait un système politique à la France dont s'inspireront plus tard, comme l'avait souligné J. Godechot déjà, de nombreux autres pays ou les Constitutions ultérieures de la France.

Josef SMETS, Pérols

Nicoline HÖRSCH, *Republikanische Personennamen. Eine anthroponymische Studie zur Französischen Revolution*, Tübingen (Max Niemeyer) 1994, XVI-624 p. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 258).

C'est en 1793-1794, avec la Convention montagnarde et la Terreur, que le double phénomène de laïcisation et de déchristianisation de l'Etat et de la société civile engendré par la Révolution française atteint son point culminant. Mais il ne se limite pas à cette brève période: en 1790, la Constitution civile du clergé lui donne en quelque sorte une première base juridique et ses prolongements sont sensibles tout au long du XIX^e siècle et même du XX^e. L'auteur de ce compte rendu est lui-même né et a grandi dans une région, le Bas-Languedoc viticole, où, vers 1950 et 1960, il n'était pas rare de voir encore des hommes adultes, nés entre la fin du XIX^e siècle et 1914, se prénommer Kléber et Marceau, mais aussi Achille, Ulysse ou Télémaque, et même Cambyse. Par ailleurs, comme l'indique justement l'auteur de ce fort et très savant ouvrage dès son avant-propos, cette laïcisation et cette déchristianisation, sous leurs divers aspects, sont inséparables, à l'évidence, d'une lutte idéologique et politique contre les signes visibles de l'Ancien régime: pas de combat contre les »hochets du fanatisme«, c'est-à-dire contre le catholicisme, sans mise en déroute parallèle de la »tyrannie«, ou du despotisme monarchique, et de l'aristocratie nobiliaire.

Dans la première partie du livre, Nicoline Hörsch trace le cadre général de ses minutieuses recherches. Avec la Révolution et sa phase la plus radicale de 1793-1794, le nom de personne (prénom et nom de famille) prend une signification politique; il doit manifester le changement de régime, le rejet de l'ordre ancien. La lutte contre l'Eglise catholique, son culte et sa hiérarchie, va de pair avec la laïcisation de l'Etat et de la société, la réorganisation de l'état civil (registre des naissances en particulier) et, bien sûr, une politique républicaine des noms (noms de personnes, de lieux, de rues, mais aussi d'auberges, de cafés ou de figures dans les jeux de cartes). C'est une véritable propagande républicaine par imprégnation linguistique quotidienne qui se met ainsi en place, à l'initiative du pouvoir politique central (les représentants en mission comme Fouché dans la Nièvre), mais aussi des sociétés populaires locales, des familles et des individus.

Au point de rencontre des structures relevant de l'Etat (l'état civil, les administrations), de la société civile, de la famille et de l'individu lui-même, le nom de famille et le prénom, ou les prénoms d'une même personne, offrent à cette propagande par imprégnation un champ très vaste et toujours renouvelé. C'est donc à ce vaste champ des noms et prénoms républicains que s'attache l'auteur dans la deuxième partie, de très loin la plus longue et la plus riche de l'ouvrage. Cette partie constitue en fait une typologie systématique des noms et prénoms républicains en fonction de leurs différentes provenances: calendrier républicain officiel, calendriers et almanachs politiques, événements et personnages fameux de la Révolution elle-même depuis 1789, vertus républicaines, penseurs et écrivains des Lumières, Antiquité grecque et romaine avec ses républiques idéalisées, noms de lieux, mais aussi de figures artistiques ou littéraires, noms de professions, jusqu'à deux cas particuliers promis à une longue postérité: Marianne, fortement renaissante en 1848-1849 et, bien sûr, Napoléon Bonaparte. Mais ces deux cas vont très au-delà du cadre chronologique des années 1790. Le lecteur va ainsi, au gré de ses sondages ponctuels ou d'une lecture plus systématique, d'Achille à Voltaire, en passant par Agricola, Bara, Brutus (très fortement représenté), Décadi, Egalité, Flore, Fraternité, Germinal, Jean-Jacques-Rousseau, La Raison, Lepelletier, Liberté, Marat (très